

LE JOURNAL MUNICIPAL 2022 DE SAINT-CRÉAC

❖ MOT DU MAIRE



Vincent Bégué, maire de Saint-Créac

Mes chers administrés,

Depuis le début de notre mandat, nous avons enfin vécu une année dite normale, sans restriction sanitaire du moins. Ainsi nous avons pu continuer à mettre en place toutes les actions que nous nous étions programmés lorsque vous nous avez élus. La crise sanitaire passée, nous voilà confrontés à une crise politique au nord-est de l'Europe qui a pour conséquences de créer une crise énergétique et une flambée des prix. En effet, manger, nous déplacer, nous chauffer, exercer nos métiers coûtent cher et ce n'est, a priori, pas terminé. Nous sommes tous obligés de faire des efforts et de faire attention à notre consommation d'énergie. Cette crise a également un impact sur les finances publiques, notamment pour notre communauté de commune. Assumer toutes les augmentations de charges, assurer tous les services, le tout sans augmenter la fiscalité va devenir une équation difficile à résoudre.

Heureusement, malgré ce climat morose, notre village a su retrouver un esprit festif et espérons qu'il en soit de même pour 2023. Le fait majeur pour la nouvelle année sera l'arrivée de la fibre dans tous les foyers. Avec le conseil municipal, nous allons continuer à œuvrer pour le bien de notre commune. Prenez soin de votre santé et de celle de vos proches, gardez un esprit positif, profitez des quelques évènements festifs qui seront organisés en 2023 dans notre village. Gageons que les mois à venir auront une actualité plus légère.

Je vous adresse tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

❖ ETAT CIVIL

- **Décès** : Nous déplorons le décès dans sa centième année de notre voisine de Mauvezin Madame Eva Truilhé, ancienne habitante de Saint-Créac (à Rougeau) et qui a été cantinière de l'école de Saint-Créac dans les années 60-80.

Nous avons appris également le décès brutal le 10 décembre à l'âge de 71 ans de René Stinville, époux de Gisèle Beaudonnet, dont les parents résidaient à Embarthe. La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Saint-Créac et l'inhumation au cimetière de Mauroux le 12 décembre. M. Stinville nous avait réalisé une étude conceptuelle en 2021 pour les travaux d'électricité et d'éclairage pour la mise en valeur des fresques murales de l'église.

- **Mariage** : Nous avons eu le plaisir de célébrer le mariage de Thomas Dulaur, fils de Coco et Jean-Louis, avec Catherine Segal. Tous nos vœux aux « jeunes » mariés !

❖ ECHOS

Bravos à Candice Bégué pour son Master et CAPES « Histoire & Géographie » ; à **Maxence Bégué** pour sa Licence Pro « Parcours robotique » ; à **Ludovic Davasse** pour son Bac Pro « Mécanique Agricole » ; à **Lili Dirat** pour son diplôme national du brevet (mention TB) et à **Claire Dirat** pour son Master 2 en « Sciences Analytiques pour le Vivant et l'Environnement » (mention B) ; à **Charlotte Godon** pour son Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport – activités équestres ; et à **Geoffrey Guérin** pour son Master « Commerce & Marketing ».

❖ **TRAVAUX REALISES ET FUTURS**

- **Voirie** : la Communauté de Communes Bastides de Lomagne est intervenue pendant l'été pour curer le **fossé le long de la VC4** (chemin d'En Mansaut) entre le village et Lassalle ; **une buse** a été mise en place sous la chaussée au bas du lavoir, pour dévier les eaux pluviales en rive droite de la VC4, afin d'améliorer l'écoulement des eaux vers l'aval (Lassalle) en cas de fortes pluies ;
- La **chaussée de la VC7** (chemin de la Boubée) a été complètement refaite début décembre, en rebâtissant un socle de cailloux calcaires 40/70 recouverte de bitume, entre la sortie du hameau d'Embarthe et la VC4 (chemin d'En Mansaut). Une nouvelle couche de bitume sera posée en 2023.



- **Renforcement du réseau d'électricité au centre du village** : suite à notre demande d'enfouissement de la ligne électrique Moyenne Tension alimentant le village devant l'église, ENEDIS a fait installer un nouveau transformateur MT/BT à l'arrière de la salle des fêtes et procéder à la pose d'un câble souterrain MT jusqu'au poteau d'arrivée de la ligne aérienne MT, en contre-bas du terrain communal jouxtant les poubelles, et de câbles souterrains BT de connexion au réseau de distribution BT dans le village. Fin octobre le nouveau portique aéro-souterrain a été mis en place pour supporter les dérivations vers Monjouan et Le Haget. La mise en service de ce nouveau réseau aura lieu début 2023. L'ancien transformateur sur poteau et la section de ligne MT le raccordant devant l'église seront démantelés.

➤ **Projets futurs :**

- La DETR a répondu favorablement à la demande de subvention pour les **travaux de rénovation du mur du cimetière** et pour la **mise en conformité de l'électricité de l'église** (participation 30%), à condition de passer par les Monuments Nationaux.
- Un responsable technique de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles - rattachée à la Direction Générale des Patrimoines et de l'Architecture du Ministère de la Culture) est venu faire un état des lieux du mur du cimetière : il demande que des architectes du patrimoine soient consultés, et que les devis soient reçus de maçons habilités (technique à l'ancienne). Au vu des coûts très élevés des travaux, induits notamment par le fait qu'ils devront être contrôlés par la DRAC et effectués par des artisans habilités, des financements complémentaires, notamment pour le soutien à la restauration du patrimoine (le mur étant inscrit MH), devront être recherchés. Un premier contact avec le Conservateur Départemental du Patrimoine, M. Michel Hue, a déjà été pris à cette fin. Un dossier de demande de subvention au titre de la restauration du patrimoine culturel sera envoyé à la Région Occitanie et au CD-32 début 2023.

- Réseau Fibres Optiques : Cf. www.gersfibre.com

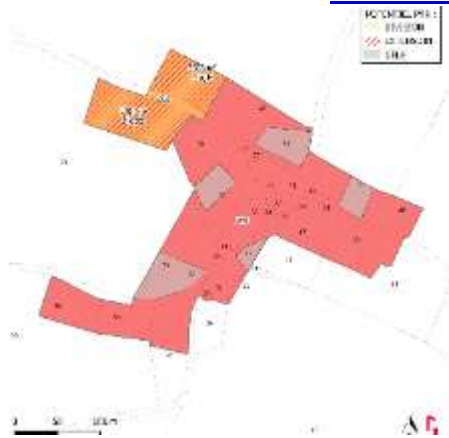
Gers Fibre (filiale de Gers Numérique) a la charge de déployer la fibre sur tout le domaine public (en aérien ou en sous-terrain) au plus près de chaque habitation en installant un PB (Point de Branchement) en limite de propriété. Ensuite, c'est l'opérateur FAI (Fournisseur d'Accès Internet) choisi par le client qui effectuera le raccordement final depuis le PB jusqu'au logement. Le déploiement de la fibre empruntera les conduites souterraines (fourreaux), les poteaux électriques et téléphoniques existants. Cela nécessite parfois de remplacer les infrastructures en mauvais état.

Pour le réseau FO rattaché au NRO (Nœud de Raccordement Optique) de Saint-Clar dont dépend Saint-Créac, les analyses préalables à la réalisation des travaux ont débuté en octobre 2022. Les travaux seront réalisés début 2023 et dureront environ 9 mois. Gers Fibre assurera la commercialisation de ce nouveau réseau FO aux différents opérateurs de services, qui pourront ainsi l'utiliser et proposer leurs offres aux particuliers et aux entreprises. NB : l'ancien réseau cuivre d'Orange sera complètement démantelé d'ici 2026 et donc l'ADSL ne sera plus disponible.

Le raccordement final permettra la pose d'une PTO (Prise Terminale Optique) chez l'habitant, qui sera assurée par l'opérateur choisi par le client (pour la 1^{ère} année et effectuer le raccordement, nous conseillons de choisir Orange qui offre la meilleure qualité de travaux ; à noter que ce branchement est gratuit, grâce à une subvention de Gers Numérique). Pour Saint-Créac, il sera possible d'utiliser le nouveau Plan d'Adressage, qui sera communiqué aux opérateurs (N° + nom de rue).

- Le **Comité Syndical du SIDEL** a voté le 15 février l'abandon de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères au profit d'une **REOMI (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative)** : à l'horizon 2025, il est prévu de mettre en place un système de paiement individuel au volume d'ordures jetées. Les containers de collecte des ordures ménagères seront modifiés, et l'espace poubelles sera réaménagé.

❖ **ELABORATION DE LA CARTE COMMUNALE**



➤ Le bureau d'études "**Paysages-Urba**" a poursuivi la réalisation de la Carte Communale pour notre commune. Après ses rapports présentant le **Diagnostic et Etat Initial de l'Environnement** et les différents **Scénarios de Développement**, la présentation aux **PPA (DDT, SCoT de Gascogne, Chambre d'Agriculture-32, CCBL et ABF)** et aux **Saint-Créacais** en novembre 2021, une version révisée du projet incluant notamment au village deux zones urbanisées réduites à 2 logements côté Nord et 3 logements côté Sud de la VC6 (chemin du Cascavet), a été présentée le 22 février 2022.

Suite à l'avis fin 2021 de l'**Autorité Environnementale de la Région Occitanie** de soumettre la carte communale à évaluation environnementale, une étude a été commanditée à **COMET Environnement** en février 2022, pour un coût de 2722€. Après divers aléas, l'étude finale a été délivrée en mai 2022 et approuvée, enfin, par l'autorité compétente en octobre 2022. Elle a donné un avis défavorable concernant le secteur d'Embarthe jouxtant la D13 pour la carte communale.

Conformément à la procédure, une présentation du projet à la **CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers)** a eu lieu le 3 novembre au siège de la DDT à Auch, suite à l'envoi de notre dossier complet le 13 septembre. Les commentaires reçus lors de la présentation ont été plutôt bons. Ils ont été suivis par une confirmation écrite le jour même d'un avis favorable à l'unanimité des membres du CDPENAF.

Cet avis sera joint au dossier **d'Enquête Publique** qui devrait avoir lieu en début d'année 2023, avant de soumettre le projet final pour approbation au préfet.

❖ PROJET D'ADRESSAGE

Dans le but d'améliorer la qualité et l'efficacité des adresses dans notre commune, afin de garantir un accès rapide des services publics et de secours, il a été fait appel au **Service National de l'Adresse (SNA) du Groupe La Poste**. Nous avons validé de nouveaux noms de routes, chemins et rues à l'extérieur et au sein du village, et validé la numérotation informatique proposée par La Poste.

La prochaine étape est de poser des panneaux indicateurs aux extrémités des voies, ainsi que des numéros, représentant la distance en mètres les séparant du début de la voie, devant chacune des habitations. Un devis pour la fourniture et pose de 32 plaques de rue et 76 numéros de maison a été demandé à la société **Signaux Girod**, qui a déjà équipé plusieurs communes du canton, et à **La Poste**.

❖ RECENSEMENT

Le recensement a eu lieu pour Saint-Créac du 20 janvier au 19 février 2022, pour lequel la mairie avait choisi Pierre Fourleignie comme agent recenseur : merci à tous du bon accueil que vous lui avez réservé ! Nous comptons ainsi officiellement aujourd'hui **87 habitants à Saint-Créac**. C'est la première fois que la population saint-créacaise ne décroît pas depuis des décennies ! Et il n'existe plus aucune habitation vacante sur le territoire de notre commune.

❖ CONCEPTION D'UN BLASON DE NOTRE VILLAGE



Comme plusieurs communes voisines, la municipalité a pris l'initiative de créer un blason représentatif de l'histoire et des valeurs de notre village. L'idée d'y inscrire notre attachement à la Gascogne, à la Lomagne et d'afficher l'église Saint-Loup comme image représentative du village, et l'ail et le tournesol comme emblèmes de l'agriculture locale, a été retenue.

Une graphiste professionnelle d'Urdens, Josselyne Blanchard, a été consultée pour faire des propositions. Après sondage des saint-créacais, le blason ci-contre a été retenu. Il doit être validé par la **Commission Nationale d'Héraldique**.

❖ VIE COMMUNALE

➤ **Passage du Tour de France** à St-Créac le 22 juillet lors de la 19^{ème} étape Castelnau-Magnoac/Cahors : à cette occasion, la municipalité a organisé un repas, sous la forme auberge espagnole, sur le plateau surplombant le carrefour avec la D18 ; une banderole "Bienvenue à Saint-Créac" a été accrochée en bonne place pour encourager les coureurs, ce que la caméra-moto n'a pas manqué de zoomer à la télévision. Une ambiance festive a enthousiasmé la centaine de participants à ce repas.



Vous pouvez visionner les vidéos prises ce jour-là sur le site internet de la commune : www.saint-creac.com

➤ La commune a participé de nouveau aux **Journées Européennes du Patrimoine des 17 & 18 septembre**, en proposant une visite guidée de notre église St-Loup, classée Monument Historique. Au total, nous avons eu 55 visiteurs, donc encore un peu plus qu'en 2021. Cela nous encourage à renouveler notre participation l'année prochaine. La femme du préfet est venue spécialement visiter l'église à cette occasion et n'a pas tari d'éloges sur notre joyau classé MH.

➤ **Un exercice avec les pompiers de St-Clar** a eu lieu au village le 14 octobre soir sur le thème "les accidents du quotidien". Les villageois étaient conviés pour observer et participer : certains se sont prêtés à l'exercice et ont servi de cobaye pour simuler des chutes, électrocutions et brûlures. Les jeunes pompiers ont pu s'exercer à prodiguer les 1^{ers} soins sous l'œil bienveillant de leurs aînés formateurs. Après un débriefing avec le chef de centre Réguéna, tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes pour un apéritif dinatoire mérité. Merci aux pompiers bénévoles pour cette initiative instructive et à tous les villageois participants !



➤ Un **tournoi de pétanque** avec les Conseillers Municipaux des communes alentour a été organisé à l'initiative de la mairie le 28 juillet. Ont participé les CM de : Avezan, Estramiac, Isle-Bouzon, Mauroux, Pessoulens, Saint-Clar. Un moment de convivialité très apprécié, qui a permis de communiquer avec nos voisins, en marge des réunions officielles où le temps manque souvent pour dialoguer.



➤ **RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)** : une première réunion a eu lieu avec le Centre de Gestion d'Auch, pour mettre en place les diverses procédures obligatoires relatives à la protection des données personnelles des individus, afin qu'elles ne soient pas déformées ou endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

1^{er} Rappel : il est interdit de déposer des ordures à côté des poubelles ! Les encombrants, cartons et gravats doivent impérativement être apportés (gratuitement) à la déchetterie !

Déchetterie de Manaut à St-Clar (route de Lectoure, après le moulin de Rochegude) :

Horaires : mar-mer-jeu & sam 14h-17h ; vendredi 9h-12h30 ; tel. gardien M. LABAN 06 45 25 92 14

2^{ème} Rappel : les propriétaires de terrain doivent assurer le débroussaillage et l'élagage de leurs arbres, pour ne pas empiéter sur la voie publique et créer de pannes sur les réseaux Enedis et Orange.

N° de téléphone d'alerte ENEDIS :

En cas de dommage constaté ou de problème vécu sur les réseaux électriques :

appeler le N° 0972 675 032.

Pour signaler un dommage sur le réseau téléphonique d'ORANGE (poteau, câble, armoire)

se connecter sur : www.dommages-reseaux.orange.fr

et signaler le défaut en envoyant des photos des poteaux ou des câbles concernés et de la plaque signalétique bleu avec les N° indiqués.



❖ **MANIFESTATIONS « LOISIRS & CULTURE » 2022**

➤ **La fête de la Saint-Jean** : après deux ans d'interruption, la commune a renoué avec un de ses événements favoris, la fête de la Saint-Jean le 25 juin 2022 où un menu festif et une bonne ambiance étaient au rendez-vous à la salle des fêtes. Les grillades étaient, comme auparavant, délicieuses !

➤ **Le concert classique annuel du dimanche 28 août** : sans interruption depuis 21 ans, l'association Loisirs & Culture de Saint-Créac a donné rendez-vous à son public pour partager un moment musical, toujours avec deux objectifs : la musique classique au plus proche du milieu rural, et la mise en valeur du patrimoine du village à travers son église au chœur roman et aux fresques d'inspiration gréco-byzantine du XV^e siècle.

Nous avons eu droit cette année à un programme de musique baroque de **l'ensemble Maddalena** intitulé "**Amor**" que la soprano **Corinne Fructus** a créé avec ses amies musiciennes : **Marion Sannier** au violon, **Juliette Chabassier** au hautbois, **Lucille Chartrain** au clavecin.

Cet ensemble où se mêlent cordes, voix et vent, a été créé en 2020. Interprètes chevronnées des compositeurs les plus représentatifs des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, elles ont offert aux Saint-Créacais des morceaux choisis des œuvres de Maddalena Casulana, Antonio Vivaldi, Georg-Friedrich Haendel, Luigi Rossi, Georg Philip Telemann, Henry Purcell et J-S Bach, ainsi qu'un magnifique « Salve Regina » anonyme.

Vous pouvez visionner les vidéos prises lors du concert sur le site internet de la commune : www.saint-creac.com



Le concert a commencé avec une œuvre où les magnifiques voix des musiciennes ont résonné à l'unisson avec l'orgue installé par **Patrice Bellet** dans notre église, dont 4 jeux sur 6 sont déjà opérationnels.

➤ **La fête du village a eu lieu les 11 & 12 septembre** : samedi après-midi, le traditionnel concours de pétanque a enthousiasmé les compétiteurs ; le samedi soir un méchoui a régalé les papilles des Saint-Créacais, animé par le groupe « **Latin Déo** », tandis que le dimanche un repas festif, avec une délicieuse paëlla, cuisinée avec goût par Françoise Terral, où une centaine de convives se sont régalés, dont notre député David Taupiac qui nous a fait l'honneur de sa présence.



❖ PROGRAMME PREVISIONNEL DE L'ANNEE 2023

- **L'Association « Loisirs & Culture »** organisera son Assemblée Générale le **samedi 21 janvier 2022 à 17h30**. Cette AG est ouverte à tous les habitants de Saint-Créac. Elle permettra d'envisager les projets de l'année 2023 et se terminera par un moment de convivialité. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !
- Après **la Saint-Hubert créacaise** qui a eu lieu avec un beau succès le 21 mai 2022 à la salle des fêtes (après deux ans d'arrêt !) et où le chevreuil et le sanglier étaient au rendez-vous, la **Société de Chasse** organisera son repas traditionnel en mai 2023 (date encore inconnue à ce jour).
- L'Association « Loisirs & Culture » a arrêté aussi une date pour **la POULE au POT le dimanche 19 mars midi** (à condition de trouver des poules !!!).
- Un concert de jazz avec **le trio d'Etienne Manchon** aura lieu à la salle des fêtes **le samedi 15 avril 2023 à 21h00**, à l'occasion de la sortie de leur 2ème disque. Venez nombreux applaudir ces merveilleux musiciens !
- **La 22ème édition du concert classique de St-Créac** aura lieu le **dimanche 27 août 2023 à 17h00**. Le programme est en cours de finalisation.
- **La fête du village** aura lieu le week-end des 9 et 10 septembre.
- Enfin **Patrice Bellet** procédant aux dernières finitions de son orgue en l'église Saint-Loup, avec l'aide de ses amis, nous espérons sa mise en service prochainement : déjà 4 jeux sur 6 sont au point. Nous vous informerons quand et comment nous allons procéder à **l'inauguration officielle de l'orgue** qui sera le 32ème dans le Gers ! Exceptionnel !
